

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
11 Mars 2021 – 14h**

Étaient présents : Mmes et MM. Pascal BELLES, Alain BERNARD, Mariette COMBES, Alain DANTONI, Céline GIL, Guy GRANIER, Aline JALABERT, Jacky HERNANDEZ, Christiane NAVARD, Renée RAYNAL.

Absents : Roland BASCOUL, Sylvie FANTI (excusée), Thierry GAUMET, Hélène CZARNECKI (arrivée après vote budget), Valérie LORTHIOIR.

Nombre de membres en exercice : 15, présents : 10

Christiane Navard secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 21 janvier 2020
- Compte-rendu des travaux
- Vote du compte administratif 2020 du budget principal
- Vote du compte de gestion 2020 du budget principal
- Vote du compte administratif 2020 du budget annexe
- Vote du compte de gestion 2020 du budget annexe
- Délibération adhésion groupement achat téléphonie
 - Délibération demande de FAIC 2021
 - Mise en place de la bourse au permis de conduire
 - Délibération avenant N°1 du bail Maffesoli
 - Délibération DSIL 2021
- Information arrêtés de délégation

1. Approbation du compte-rendu du 21 Janvier 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des Conseillers municipaux présents

2 Compte-rendu des travaux

Bilan du mois de Février

● **Diverses opérations de nettoyage** :

-Nettoyage des rues et lieux du village : place Gambetta, ruisseau pont des Ânes, Plateau Sainte barbe , city Park, entretien rond-point,

Nettoyage atelier, mur de l'église et peinture de son portail.

-Débroussaillage divers points du village

-Taille haie Ste Barbe, élagage et nettoyage

● **Travaux de réfection divers :**

Petits travaux au gîte et peinture rampe

Entretien matériels

Réfection porte du tennis

Réparation boîte aux lettres

Pose main courante au Bescaume

Pose radiateur et éclairage au tennis

Pose fourreau et câble plateau Ste Barbe et dépose bancs

Ramassage encombrants

Ramassage cartons les jeudis

Réparation système arrosage

Peinture emplacement handicapés + peinture porte chaudière église

Affichages sur panneaux, distribution de courriers

3 Approbation du compte administratif 2020 du budget principal

Madame le Maire expose au conseil le compte administratif 2020 du budget principal de la commune
Le document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice :

Section de Fonctionnement

Résultats reportés 2019 = + 117 946,12

Dépenses 2020 = 506 970,72

Recettes 2020 = 661 631,79

Section Investissement

Résultats reportés 2019 = + 130 513,38

Dépenses 2020 = 368 695,93

Recettes 2020 = 435 301,29

- un résultat de clôture Excédentaire en Section de Fonctionnement de..... 154 661,07€
- un résultat de clôture Excédentaire en Section d'Investissement de : 66 605,36€
- un résultat Excédentaire cumulé en Section de fonctionnement de : 272 607,19€...
- et un Résultat excédentaire cumulé Section d'Investissement de197 118,74€...

Vu le compte administratif de 2020 de la commune présenté par Mme Combes le Maire, M. Dantoni, 1er Adjoint, fait procéder au vote, Mme le Maire quitte la séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2020

vote oui:9

Non : 0

Abstention 0

4 Vote du compte de gestion 2020 budget principal

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Combes Le maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

-DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur **est conforme au Compte Administratif 2020** établi par Madame le Maire.

Madame le Maire ayant quitté la séance, Mr Dantoni 1er Adjoint, fait procéder au vote. :

Le conseil -**APPROUVE** le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2020 établi par le Receveur

OUI : 9

NON : 0

Abstention 0

5 Approbation du compte administratif 2020 du budget Annexe de la commune

Madame le Maire expose au Conseil le compte administratif 2020 du budget annexe de la commune et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice :

Section de Fonctionnement

Résultats reportés 2019 = - 115 182,03

Dépenses 2020 = 0,81

Recettes 2020 = 3126,76

Section Investissement

Résultats reportés 2019 = - 15 275,05

Dépenses 2020 = 0,00

Recettes 2020 = 0,00

- un résultat de clôture Excédentaire 2020 en Section de Fonctionnement de..... 3126,76€

-un résultat cumulé Déficitaire en Section de fonctionnement de : -130 457,89

- un résultat cumulé Déficitaire en Section d'Investissement de : - 15 275,05€€

Madame le Maire quitte la séance, Mr Dantoni adjoint au Maire, fait procéder au vote

OUI : 9

NON : 0

Abstention 0

Le conseil **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget Annexe

6 Vote du compte de gestion 2020 Budget annexe

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Combes Le maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : -DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur **est conforme au Compte Administratif 2020** établi par Madame le Maire.

Madame le Maire ayant quitté la séance, Mr Dantoni fait procéder au vote. :

Le conseil -**APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe pour l'exercice 2020 établi par le Receveur

OUI : 9

NON : 0

Abstention 0

7 Délibération adhésion groupement achat téléphonie

Le Conseil DELIBERE afin d'approuver la constitution et l'adhésion au *groupement de commandes* entre Grand Orb et ses communes membres et l'EPIC Tourisme Grand Orb ainsi que l'adhésion à la centrale d'achat RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers). Le projet porte sur les services de téléphonie et d'accès Internet,

Grand ORB sera coordonnateur du groupe.

La date de début de marché est fixée du 24 /04/2021 et prendre fin au 31/07/2024

Les frais d'adhésion au RESAH sont de 300€ par an

Les frais de mise à disposition des accords-cadres seront répartis au prorata du nombre d'habitants des communes adhérentes,

Les crédits nécessaires à l'adhésion de la convention au groupement de commandes sont prévus au budget 2021 et sur les budgets suivants pour un total d'environ de 250 € .

Chaque membre (commune) sera responsable de l'exécution de son marché et s'engage à le signer à hauteur de ses besoins propres.

Le Conseil autorise à l'unanimité des présents, Madame le Maire

–à signer la convention de groupement de commande ainsi que tous les documents nécessaires à la constitution du groupement de commande

–à signer les accords-cadres ainsi que tous les documents nécessaires à leur passation

8 -Délibération demande de FAIC 2021

Dans le cadre de l'attribution du FAIC 2021, Madame le Maire expose au conseil le projet de déplacement du jardin d'enfants vers un espace arboré et la réhabilitation du préau des festivités de la mairie le montant total des travaux s'élevant à 23 303€ HT, elle propose au Conseil de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental à hauteur de 18 000€

Le Conseil à l'unanimité des membres présents :

-décide de valider le projet de déplacement du jardin d'enfants et de bétonnage du préau des festivités pour un montant global de 23 303€ HT,

-de solliciter au Conseil départemental l'attribution d'une aide financière de 18 000€ au titre du FAIC 2021

9 - Mise en place de la bourse au permis de conduire

Madame le Maire fait état des dispositions prises par le CCAS en date du 5 Mars 2021 concernant deux actions en faveur des jeunes Graissessacois :

1 Le CCAS a décidé d'instaurer pour les jeunes de 18-30 ans une aide à l'obtention du permis de conduire Le dossier de candidature finalisé, établit la charte d'engagement avec le bénéficiaire et la convention à prévoir avec l'auto-école

Le dispositif porte sur 4 aides pour les jeunes résidant sur Graissessac depuis au moins 3 ans. Chaque aide financière est de 500€ versée à l'auto-école, soit un budget de 2 000€ pour l'année 2021.

Les documents sont mis à disposition des conseillers pour consultation.

2 Le CCAS décide d'embaucher au mois de juillet un ou une jeune en emploi saisonnier de 20heures et de prévoir en Août le même type d'embauche pour un ou une autre jeune.

Ces emplois non titulaires s'adressent aux scolaires ou étudiants à partir de 16 ans révolus, les montants de ces emplois affectés au budget 2021,

L'ensemble des appels à candidature s'effectuera en Mai-Juin.

Le Conseil Délibère :

APPROUVE la mise en place de la bourse au permis

APPROUVE la convention, la charte et le dossier de candidature

AUTORISE Madame le Maire à inscrire au budget 2021 les crédits nécessaires à la réalisation des deux dispositifs.

10 Délibération avenant N°1 du bail Maffesoli

Mme Raphaele Maffesoli sollicite :

- la modification du bail de location de terrains communaux contracté avec la commune le 16 Décembre 2019, de louer des parcelles à St Sauveur et d'abandonner les locations des terrains situés au lieu dit Pradinas et Lestan,

Aucun projet d'exploitation du bien à louer n'est établi . En outre le conseil se questionne sur la gestion de la chasse par la CCA,

Le Conseil délibère, refuse actuellement la modification du bail dans l'attente d'une mise en culture par le preneur de ses terrains privés et loués,

Le conseil N'APPROUVE PAS en l'état, la demande présentée par Mme Maffesoli.

11 Délibération DSIL 2021

Madame le Maire indique au Conseil que l'ensemble des demandes de subvention pour le dossier de rénovation du préau et de la cour extérieure ont été déposées auprès des financeurs.

La sous- préfecture a indiqué à Madame le Maire que ce type de travaux n'était pas éligible à la DETR 2021. De ce fait, Mme le Maire propose au conseil municipal de revoir le plan de financement.

	Montant travaux HT	Pourcentage	Subvention
Etat-DSIL	67 618,20 €	50%	33 809,10 €
Conseil Départemental	67 618,20 €	30%	20 285,46€
Commune	67 618,20 €	20%	13 523,64 €
		100%	67 618,20 €

Le Conseil délibère et APPROUVE à l'unanimité, la demande de subvention au titre de la DSIL 2021 pour un montant de 33 809,10€ ainsi que le plan de financement proposé.

12-Information arrêtés de Délégation

-La Délégation « Communauté Scolaire, Lien Intergénérationnel » attribuée au conseiller Délégué Valérie Lorthioir a pris fin le 28 Février 2021, sa mission (cantine, garderie, arbre de Noël) étant aboutie. Valérie Lorthioir a cosigné l'arrêté mettant fin à sa délégation,

-Par arrêté du 1er Mars 2021 La Délégation Conseiller Délégué est transférée à René Raynal pour une mission en lien avec la mise en œuvre d'actions sociales auprès des anciens du village, la gestion et l'ouverture de la Bibliothèque communale.

Mme Raynal a cosigné cet arrêté de délégation

La séance est levée à 17 heures 50

